

**Direction d'école – « CITE EDUCATIVE »
EMPU F. DOLTO Lézignan Corbières**

RECUEIL DES CANDIDATURES :

Les enseignants qui souhaitent postuler sur ce poste, doivent transmettre au plus tard le **vendredi 22 mars 2024** une lettre de motivation et un CV à l'adresse suivante :
ce.dsden11-mouvement@ac-montpellier.fr

TEXTES REGLEMENTAIRES :

- Les missions du directeur d'école sont définies par la circulaire n° 2014-163 du 1er décembre 2014 relative au référentiel métier des directeurs d'école
- Décret n° 2023-777 du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école

PROFIL DU POSTE :

Poste de direction d'une école à 6 classes comportant un dispositif TPS

Mise en œuvre de dispositifs de soutien en faveur de l'alliance éducative, du développement des fonctions exécutives et du vocabulaire chez les élèves d'école maternelle.

Présence d'un enseignant relais dans l'école : mission expérimentale au service du lien avec les familles les plus éloignées de l'école.

Ce poste demande des compétences particulières et comporte des conditions d'exercices spécifiques. A ce titre, les candidatures seront soumises à l'avis d'une commission départementale présidée par monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant.

SPECIFICITES DU POSTE :

L'appartenance à une cité éducative nécessite :

- Une participation active et un accompagnement de collectifs de travail,
- L'impulsion et la coordination d'actions partenariales visant la lutte contre l'absentéisme et le renforcement de l'alliance éducative
- Une participation active à la vie du réseau en étroite collaboration avec les 3 directions d'école, la conseillère pédagogique missionnée, la psychologue de l'Education et l'enseignant relais de l'école.
- Participation active aux instances qui animent le projet de réseau de proximité : COTECH (comité technique), conseil de cycles communs, groupes de travail

COMPETENCES SPECIFIQUES LIEES AU POSTE :

- Une bonne connaissance du public scolaire accueilli et notamment dans le cadre de la première scolarisation (TPS-PS)
- Des qualités organisationnelles prenant appui sur des pratiques et des outils au service du pilotage pédagogique de l'école et du territoire de la cité éducative.
- Une présence affirmée, de la disponibilité, des aptitudes au dialogue, des capacités de médiation sont requises compte tenu de la diversité des interlocuteurs et de l'ambition des dispositifs en œuvre sur ces territoires,
- Une connaissance des enjeux et des problématiques liés au dispositif territorial de la cité éducative
- Une capacité à travailler en équipe et un sens des responsabilités et de l'initiative
- Un positionnement institutionnel en adéquation avec les responsabilités exercées
- Une capacité à engager et à accompagner des initiatives pédagogiques collectives
- Une maîtrise des outils numériques
- Une adaptation aux évolutions du poste et une démarche de formation professionnelle individuelle
- La capacité à représenter l'institution avec l'ensemble des partenaires, y compris de la cité éducative.

MISSIONS

Sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, le directeur assure les missions sur quatre principaux champs :

- De direction et de responsabilité administrative de l'école,

- D'impulsion, d'animation pédagogique des équipes et des évaluations des actions éducatives engagées,
- De représentation et de partenariat destinées à ouvrir l'école sur son environnement,
- De concours au bon fonctionnement de la cité éducative et au développement des projets.

FONCTIONS

- Travailler au sein d'une équipe pluri catégorielle enseignants et partenaires de la petite enfance : animation de réunions, de groupes de travail en lien avec la conseillère pédagogique missionnée.
- Exercer ses responsabilités pédagogiques et administratives en conformité avec les textes régissant les missions de directeur, avec des spécificités propres au fonctionnement de la cité éducative.
- Favoriser l'articulation entre le projet d'école et le projet de la cité éducative notamment en encourageant l'appropriation des outils de suivi, de pilotage et d'évaluation par les équipes pédagogiques et éducatives,
- Faciliter l'appropriation du projet de la cité éducative par les équipes pédagogiques et les partenaires ainsi que les parents par le partage des objectifs et informations,
- Garantir la réussite des élèves par un pilotage pédagogique mettant notamment en place des actions innovantes et des dispositifs adaptés aux besoins identifiés à l'échelle de l'école et du territoire
- Porter une attention particulière à la personnalisation et à la fluidité des parcours, en favorisant la mise en cohérence et l'articulation des différents dispositifs d'aide, de projets au service des apprentissages et de l'assiduité scolaire.
- Participer à l'élaboration et la rédaction des outils de suivi, de pilotage et d'évaluation,
- Contribuer aux instances de pilotage du réseau et de la cité éducative : groupes de travail et CoTech.
- Etre en capacité d'identifier des besoins de formation et être force de proposition auprès de l'IEN de la circonscription,
- Participer à l'organisation et à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation dans la définition de leurs contenus en lien avec l'équipe de circonscription.